

REJOIGNEZ LE RÉSEAU DE RÉFÉRENCE DU SOUTIEN À LA PARENTALITÉ





Accueillir, informer et accompagner familles, jeunes et professionnels

LE RÉSEAU DES EPE



EN CHIFFRES





SOMMAIRE

>	Charte du réseau	04
>>	Un réseau associatif	05
>>	Pourquoi rejoindre le réseau ?	06
>>	Comment adhérer au réseau ?	80
>	Les différentes étapes pour intégrer le réseau	11

> CHARTE DU RÉSEAU







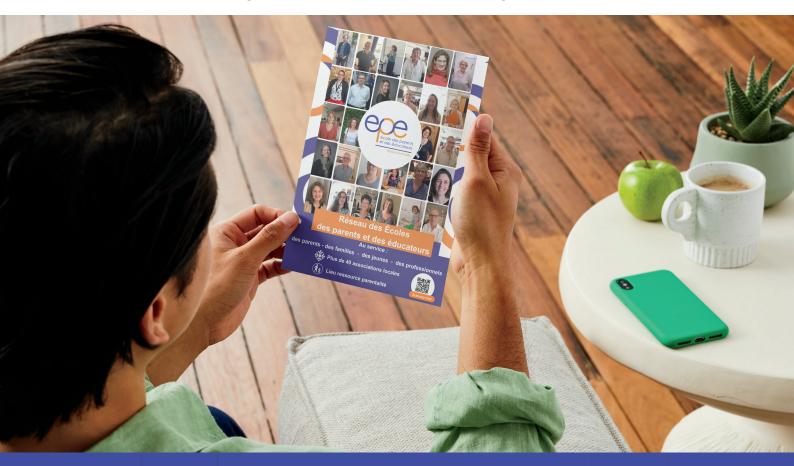
- Accueil inconditionnel et universel
- Non-jugement
- Respect de la laïcité, de la liberté de choix et de la singularité de chacun
- Reconnaissance des compétences et des potentialités de chacun
- Non lucrativité

- Démarche de prévention et de coéducation privilégiant l'apprentissage en autonomie, l'expérience collective et la collaboration
- « Faire école » entre parents, entre éducateurs, entre parents et éducateurs
- Approche multiréférentielle en sciences humaines et sciences sociales
- Pluridisciplinarité des équipes salariées et bénévoles



UN RÉSEAU ASSOCIATIF

au service des parents, des familles, des professionnels.









- · Une Fédération nationale représentant et coordonnant le réseau des EPE
- Une expertise, une adaptabilité et une capacité d'innovation
- Un conseil scientifique
- Publication de référence sur la parentalité et de l'éducation L'école des parents
- Mutualisation : projets et expériences
- Un observatoire des évolutions impactant sur la parentalité



La Fédération nationale (Fnepe) est reconnue d'utilité publique. La Fnepe et les EPE sont agréées jeunesse et éducation populaire, ainsi qu'associations complémentaires de l'enseignement public.



> POURQUOI REJOINDRE LE RÉSEAU ?

Un projet associatif partagé et coordonné par la Fnepe

01



Faire partie du réseau associatif pionnier du soutien à la parentalité

02



Contribuer au débat public et à la construction des politiques publiques de demain

03



Échanger et partager entre membres sur les problématiques, expériences et expérimentations









Enrichir ses pratiques grâce aux échanges entre pairs, à la coopération avec le conseil scientifique, à la revue *L'école des parents*

05



Bénéficier de la reconnaissance institutionnelle et opérationnelle liée à l'agrément EPE 06



Bénéficier des services et des agréments de la Fnepe (appui aux EPE, observatoire, communication...)

> COMMENT ADHÉRER **AU RÉSEAU?**

2 modalités d'adhésion :



Agrément EPE

Une association qui déploie exclusivement des actions de soutien à la parentalité pour la famille



Labellisation EPE

Une association portant des actions de soutien à la parentalité et pouvant intervenir dans un champ plus large





Appartenir au réseau, c'est :



Une adhésion à la charte des valeurs du réseau des EPE.



Un engagement réciproque entre les membres impliquant entraide, loyauté, solidarité, travail en équipe, nonconcurrence entre membres



La mise en place des actions fondées sur une analyse des besoins des parents et des familles



La coopération avec les acteurs du territoire



L'organisation de supervisions d'équipes et des analyses des pratiques



Le versement d'une cotisation à la Fnepe pour le fonctionnement et l'animation du réseau des EPE (rencontres, formations et construction d'outils)

Les membres du réseau s'expriment :



Loïse CHARTENDRALAULT

RIVAGE RERS -ACTION LABÉLISÉE DU CHER

"Pour moi, la Fnepe, c'est un réseau convivial, dynamique et soutenant, qui nous accompagne dans toutes nos actions et tous nos questionnements."



Tiphaine LAMY

EPE DU PUY-DE-DÔME

"La Fédération a été présente dès notre création pour nous accompagner dans notre structuration.

Aujourd'hui, c'est un soutien permanent, tant sur les questions de gestion, d'organisation, de ressources humaines, que dans la réflexion menée avec les équipes, ainsi que dans les réflexions de fond avec le conseil scientifique et la revue. C'est un échange régulier. Ce qui est intéressant dans la relation avec le réseau, c'est que nous sommes en lien constant avec lui, ce qui nous permet de ne pas être déconnectés de ce qui se passe à l'échelle nationale, et de pouvoir faire redescendre ces éléments au niveau local, au sein de nos

départements. "





> LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR INTÉGRER LE RESEAU



ÉTAPE 1

Prise de contact avec la Fnepe.



ÉTAPE 2

Échanges et rencontres pour évaluer l'adéquation du projet de l'association ou des porteurs de projet avec le projet associatif du réseau EPE.



ÉTAPE 3

Formalisation et dépôt du dossier de demande d'agrément ou de labellisation.



ÉTAPE 4

Présentation du dossier pour avis à la commission de suivi de la charte, l'instance de développement, de régulation et de vérification du fonctionnement du réseau des EPE.



ÉTAPE 5

Validation ou refus de l'agrément ou de la labellisation par le conseil d'administration de la Fnepe, qui s'appuie sur l'avis de la commission



ÉTAPE 6

Signature de la convention d'adhésion à la Fnepe. L'association est membre du réseau.

RÉSEAU DES EPE



Contactez Carole WIART

VOUS SOUHAITEZ ÉCHANGER ? 06 40 37 78 77

carole.wiart@ecoledesparents.org

www.ecoledesparents-federation.org

5 Impasse Bon Secours 75011 Paris